

## *SNPF Flash info*

*Bulletin d'information des pédiatres du lundi 9 octobre 2023*

### **Le SNPF durcit ses positions**

**Le vendredi 13 octobre débutera la cessation totale d'activité des pédiatres libéraux en garde, en maternité, et dans leurs cabinets.**

**Nous demandons à tous les pédiatres libéraux de se mettre en grève et d'être solidaires.**

Vous travaillez dans le stress 50 h/semaine voire davantage.

Vos honoraires n'ont été que très peu revalorisés depuis des années, vous empêchant de moderniser votre cabinet. Votre revenu est au plus bas.

Le règlement arbitral ne laisse entrevoir qu'une stagnation de la situation, voire sa dégradation.

Il est temps de vous préparer à une grève longue et dure, seul moyen efficace pour nous faire entendre et appuyer nos revendications et nos négociations pour une nouvelle convention équitable et que cesse ce règlement arbitral qui dénigre notre spécialité en souffrance.

#### **1°) Grève des gardes : mode d'emploi**

Aucun pédiatre ne devra prendre ni assurer une quelconque **garde de jour comme de nuit** ou de **fin de semaine**, sauf s'il est réquisitionné en « **bonne et due forme** » par le Préfet.

Chaque confrère doit laisser le message suivant sur son répondeur « *en raison d'un mouvement de grève national auquel votre pédiatre participe, jusqu'à demain matin 8 h ou jusqu'à lundi matin 8 h, en cas d'urgences, veuillez composer le 15* ».

**Pour les pédiatres réquisitionnés, limitez votre activité aux appels du 15.**

La réquisition préfectorale, est un geste grave, et n'a pas à être banalisée.

Refusez : - Les **réquisitions non remises** (appel téléphonique, courrier postal, courriel, télécopie...). Exigez un minimum de formalisme. **En principe elles doivent être remises en main propre par un gendarme.**

- Les **réquisitions d'une durée excessive** (par exemple > 24 h, car non conforme aux règles élémentaires de sécurité (absence de repos compensateur...)).

## 2°) Cessation totale d'activité en maternité

Aucun pédiatre ne devra prendre ni assurer une quelconque **astreinte de jour comme de nuit** ou de **fin de semaine**, sauf s'il est réquisitionné en « **bonne et due forme** » par le Préfet.

La grève des maternités sera la plus médiatisée et sera l'occasion de parler de tous les problèmes pédiatriques. Pour cela nous comptons sur les pédiatres en maternité. Nous devons tous être solidaires, car il s'agit non seulement de défendre les 40% de pédiatres en maternité, mais bien tous les pédiatres, pour qu'ils puissent, tous, obtenir des honoraires décents.

Nous avons déposé un préavis national, il suffit d'en informer, d'une part votre directeur de clinique, d'autre part le directeur général de votre ARS (le modèle vous a été envoyé par votre délégué le 6 octobre). Les règles de réquisition sont les mêmes que pour les gardes.

Pensez à informer vos collègues anesthésistes et gynécologues-obstétriciens.

## 3°) Cessation totale d'activité dans les cabinets de pédiatrie

Déplacez vos rendez-vous. Si vous êtes sur une plateforme telle que *Doctolib*, *Maiia* ou une autre quelle qu'elle soit, déposez-y un message informant du mouvement de grève de l'ensemble des médecins spécialistes.

Si vous avez un répondeur, informez que vous êtes grévistes et donnez la consigne d'appeler le 15 en cas d'urgences ou de se rendre aux urgences pédiatriques les plus proches.

## Adhérez au **SNPF**, votre syndicat vertical.

### Mais adhérez également à la grande centrale syndicale horizontale de votre choix.

Nous sommes en situation de crise, le **SNPF** a besoin de votre soutien. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts ! Renouvelez votre cotisation 2023 si vous ne l'avez pas encore fait, sur [www.snpf.fr](http://www.snpf.fr).

Pour tout autre renseignement, contacter votre délégué régional dont vous trouverez les coordonnées sur le site [www.snpf.fr](http://www.snpf.fr).

**D<sup>r</sup> Brigitte VIREY**  
Présidente

**D<sup>r</sup> Eric SELLAM**  
Premier Vice-Président

**D<sup>r</sup> Jean-François PUJOL**  
Secrétaire général

**D<sup>r</sup> Pierre BAKHACHE**  
Vice-président

**D<sup>r</sup> Franelle COCATRIX**  
Vice-présidente

**D<sup>r</sup> Henri-Pierre MONTEILLET**  
Secrétaire général adjoint

**D<sup>r</sup> Laïla ABID**  
Secrétaire générale adjointe

**D<sup>r</sup> Stéphan MENU-GUILLEMIN**  
Trésorier

**D<sup>r</sup> Jean-François DELOBBE**  
Trésorier adjoint